



La lettre de la Darse

N° 10, décembre 2021

Bulletin de liaison de l'Association pour la Sauvegarde du
Patrimoine Maritime de Villefranche-sur-Mer

Bonjour à toutes et tous,

Dans ce numéro :

- Journées du Patrimoine
- Assemblée générale
- Nouveau projet au quartier Rochambeau

Déjà la fin d'année 2021 ! Et bien que 90% des français soient maintenant vaccinés contre le corona virus, la pandémie est toujours présente grâce aux divers variants et continue, depuis bientôt presque deux ans, à gravement impacter toutes activités humaines y compris bien sûr celles de l'ASPMV. Votre association a cependant tenté de faire face du mieux possible à cette situation comme vous pourrez le constater dans les paragraphes suivants; pour notamment « fêter » son quart de siècle l'ASPMV a pris l'initiative non pas d'abandonner la darse, son domaine d'activité historique, mais aussi de « s'attaquer » à un lieu qui est en quelque sorte le prolongement naturel du port royal de la maison de Savoie, le domaine du lazaret (ou quartier Rochambeau) où subsistent encore quelques vestiges d'un passé maritime plus ancien que celui de la darse. Nous espérons que ce nouveau numéro de notre lettre numérique vous permettra de vous rendre compte des diverses actions de votre association durant l'année qui se termine et bien sûr de ce que nous désirons accomplir en 2022. Nous avons notamment toujours le désir de vous réunir lors d'une assemblée générale festive qui, espérons-le, nous permettra également de clore cette parenthèse pandémique de deux ans.

*Bien amicalement à toutes et tous et bonnes fêtes de Noël et de fin d'année,
Jean Masclé, président de l'ASPMV*

Rédition de l'ouvrage « Villefranche et la Mer »



Les 250 exemplaires de cet ouvrage, issu d'un colloque de l'ASPMV, publié grâce à l'aide généreuse du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco (MAP), s'étaient arrachés dès leur parution courant 2019 ; plus aucun volume n'était disponible depuis cette date. Bonne nouvelle car à notre demande le MAP a étudié la faisabilité d'une réédition et vient de nous faire savoir que cela était envisageable au cours du premier trimestre 2022. Également tirée à 250 exemplaires cette réédition reprendra pour l'essentiel la maquette de la publication précédente (avec corrections de quelques coquilles) ; l'ouvrage, à couverture cartonnée, sera vendu au prix de 25 euros. N'hésitez pas à nous faire savoir (par message à aspmv@darse.fr) si vous désirez en réserver un.

Les journées du patrimoine



Ces journées, qui permettent aux visiteurs une découverte de l'ensemble du port royal de la Darse n'avaient pas pu se dérouler l'an dernier pour cause de pandémie ! Elles ont eu lieu cette année les 18 et 19 septembre.

Organisées conjointement par l'ASPMV et le service du patrimoine du Département, et avec l'aide pratique des autorités portuaires, elles ont connu cette année un très beau succès.

Près de 250 visiteurs ont suivi, par groupes de 15 personnes, une quinzaine de visites guidées de la darse et, pour certains « happy fews » inscrits sur le site du Département, du bâtiment des galériens que la direction de l'Imev (Institut de la Mer de Villefranche) nous avait autorisé à faire visiter. Une belle opération de promotion des lieux à reconduire l'an prochain !

Assemblée générale et réunions diverses

L'ASPMV a pu organiser assez régulièrement (hors confinement et restrictions diverses) les conseils d'administration et réunions de bureau qui lui permettent de fonctionner normalement et en particulier d'envisager son évolution (voir plus loin).

Le point d'orgue de ces réunions a été la tenue de notre assemblée générale ordinaire (au titre de 2020 et qui n'avait pu avoir lieu début 2021) le vendredi 8 octobre dernier dans l'auditorium de la citadelle mis à notre disposition par la municipalité. A notre heureuse surprise vous avez été nombreux à y assister (un peu plus de cinquante) ce qui démontre le plaisir et la nécessité de se retrouver en « présentiel » (et pas seulement par messagerie électronique !). Vous nous avez voté votre confiance et le CA vous en remercie sincèrement.

Cette AG a vu le départ, à sa demande, de l'un des piliers de l'ASPMV, notre ami Jean-Claude Braconnot ; merci à Jean Claude qui a accompagné notre association depuis sa création en 1996 et qui y a continuellement apporté ses idées et sa grande connaissance non seulement de l'histoire de la darse et de l'océanographie mais aussi de Villefranche. Il a été remplacé par Michel Jardin, ancien cadre au Département, qui déjà prend un main un certain nombre de dossiers de l'ASPMV dont celui de sa bibliothèque. Tout aussi important est de constater que l'ASPMV compte désormais près de 70 adhérents officiels. Merci à vous toutes et tous pour votre fidélité et votre confiance.



Cette assemblée générale fut suivie d'une belle conférence sur les « Galères et galériens » faite par N. Bethoux. Malheureusement ces deux manifestations ne purent être suivies de l'habituel et amical pot de l'amitié pour raisons sanitaires ! Mais nous nous rattraperons, espérons-le, dès le printemps 2022 lors de l'assemblée générale 2021 !

Les actions patrimoniales de l'ASPMV : Actes 1 et 2



Les actions patrimoniales passées et en cours de l'ASPMV ont jusqu'ici essentiellement concerné deux « monuments » symboliques de la Darse :

1. la préservation de la « forme des galères » ; rappelons que l'ASPMV a été fondée pour s'opposer à la disparition, alors programmée, du bassin de radoub (l'un des rares et des plus anciens existant en France !)
2. la préservation et la réhabilitation de l'ensemble constitué par les voûtes (et les fresques religieuses qu'elles abritent) et le jardin-terrasse moderniste Beaudouin.



Maintenu en état par la CCI Nice-CA, puis depuis quelques années par le Département, le bassin de radoub est non seulement un fleuron de la darse mais un outil efficace de son économie maritime. Concernant les voûtes le travail de lanceur d'alerte et de sensibilisation entrepris depuis plus de 10 ans par l'ASPMV porte ses fruits. Le Département à qui la responsabilité des deux ports de Villefranche a été confié par la Municipalité, entreprend depuis peu des travaux de sécurisation (*dernière voûte et salle Beaudouin ; photo*) préparatoires à une future réhabilitation qui durera plusieurs années et devrait commencer courant/fin 2022, après études techniques approfondies de la structure d'ensemble (*carottages en cours ; photo*). Les voûtes du futur devraient permettre d'associer harmonieusement utilisations professionnelles (chantiers nautiques), culturelles (jardin restauré visitable, espaces d'exposition et muséographique) et associatives (associations et clubs sportifs hébergés)



Nouveau projet au quartier Rochambeau

Tout en demeurant attentive au futur des voûtes et à la vocation de la darse l'ASPMV a décidé de se pencher également, pendant sa troisième décennie d'existence, sur un autre lieu patrimonial maritime majeur, celui du Lazaret actuellement plus connu sous le nom de quartier Rochambeau.



Là se sont succédés, depuis le milieu du XVIIème siècle, un lazaret, un chantier de construction navale, des bâtiments de protection sanitaire, des casernes, enfin des immeubles d'habitation !

De nombreux vestiges historiques, malheureusement non protégés, y demeurent. Il est de notre devoir de les inventorier, de les faire connaître de les mettre en valeur et de les protéger. Voilà à quoi l'ASPMV va aussi s'atteler dès 2022.



Encore une fois belles fêtes de fin et début d'année à toutes et tous. L'ASPMV est solide comme le calcaire, âgé de plus de 160 millions d'années (*photo : une ammonite, fossile du Jurassique découverte dans un bloc calcaire sur la jetée du port.*) avec lequel a été construite la Darse de Villefranche il y a près de 300 ans !

➔ Appel à cotisations 2022

Malgré les conditions actuelles il est décidé de lancer auprès de tous un appel à cotisation 2022 sur la base d'un montant annuel de 20 € (inchangé depuis plusieurs années). Compte tenu de la situation sanitaire nous vous demandons de régler votre cotisation par chèque bancaire au nom de l'ASPMV (*l'adresser à Madame Claire Copin, 7 Avenue Fernand Martin, 06230 Villefranche-sur-Mer*) ou par virement sur le compte de l'ASPMV. Une copie du RIB vous sera adressée. Merci d'avance.

Soutenez l'ASPMV !

ASSOCIATION **ASPMV**
POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE MARITIME
DE VILLEFRANCHE-SUR-MER



Pavillon Beaudouin
Voûtes de la Darse
06230 Villefranche-sur-Mer
Messagerie : aspmv@darse.fr

**Retrouvez-nous
sur le net :**
<https://www.darse.fr/>

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Maritime de Villefranche-sur-Mer (ASPMV) a été créée en 1995. Son premier objectif fut de sauver le bassin de radoub et ainsi de conserver à la Darse l'éclat qu'elle avait connu au XVIII^e siècle, époque où le site avait été pour la Maison de Savoie tout à la fois son unique et remarquable débouché sur la mer, son port royal enfin un véritable arsenal maritime.

Outre des publications, des participations à des expositions, des conférences historiques, l'ASPMV s'attache également à faire connaître divers aspects du patrimoine maritime immatériel, telles les traditions orales ou les techniques des artisans travaillant autour du port.

L'ASPMV organise des visites de l'ensemble portuaire ainsi que divers ateliers, par exemple de corderie, pour les scolaires et le grand public.

En près de 25 ans depuis sa création l'ASPMV a su faire évoluer dans le bon sens ce merveilleux exemple d'un patrimoine maritime historique, presque intact ; il est maintenant protégé et en voie de réhabilitation tout en conservant une vie de port actif.

Il reste encore beaucoup à découvrir et beaucoup à faire afin de sauver définitivement, et pour le bien de tous, l'ensemble des composantes de ce site unique en France.

Ne manquez pas de visiter la page Facebook de l'ASPMV

<https://www.facebook.com/DarseVillefranche/>

Depuis octobre 2017 l'ASPMV propose une page sur Facebook.

Cette page souhaite devenir un lieu d'informations régulières et d'échanges avec nos adhérents.

Soyez nombreux à la consulter et à y mettre un « j'aime la page » pour nous encourager...

Le siège de l'ASPMV sera ouvert dès que possible



Dans le local de l'ASPMV (mis à la disposition par la Mairie), situé sur les voûtes de la Darse, nous désirons que les adhérents de l'association se sentent un peu chez eux.

Dès que les consignes liées à la pandémie Covid-19 seront atténuées notre siège rouvrira ses portes. Nous souhaitons rendre ce local, que nous partageons avec l'association de la yole, encore plus accessible ; malgré l'absence de

personnel permanent nous nous efforcerons d'assurer, grâce à quelques bonnes volontés, quelques heures d'ouvertures en cours de semaine.

Nous y disposons d'une assez riche bibliothèque maritime dont tous les ouvrages sont consultables. Nous sommes actuellement en train d'améliorer son classement pour une meilleure utilisation.

(voir la liste complète des ouvrages en ligne sur notre site : Cliquez sur [ce lien](#)).

Par ailleurs une petite équipe, très motivée, entretient régulièrement le jardin Beaudouin. C'est un beau travail ; tous les concours sont les bienvenus. Ainsi la terrasse-jardin demeure un lieu esthétique et chaleureux pour le plaisir de tous lors de réunions conviviales.